

12^{ème} TOUR CYCLISTE de la COMMUNAUTÉ ARTOIS-LYS

9 mars 2014



Départ : 12h50
Place de la Mairie
à AMES

**Parcours
103,000 Km**

Arrivée : 15h40
Place Jean Jaurès
à LILLERS



Crédit Mutuel
Nord Europe cmne.fr

GUIDE TECHNIQUE



Dimanche 9 mars 2014
0-0-0-0-0-0-0-0-0

12^{ème} TOUR DE LA COMMUNAUTE ARTOIS – LYS

Epreuve juniors 17 – 18 ans

OFFICIELS Comité d'honneur

Pascal BAROIS Président de la CAL
Hervé DEROUBAIX Vice – Président chargé des Sports de la CAL
Les Elus de la Communauté ARTOIS – LYS
René PELCAT Président de REGION SPORT ORGANISATION

OFFICIELS DE LA COURSE

Directeur de l'organisation : **Mickael DESWARTE**

Directeur de la course : **Bertrand L'INTERMY**

Présidente du jury : **Marie-José DEPLANQUES**

Arbitres titulaires : **Danièle LENGLET – Adolphe CRINON**

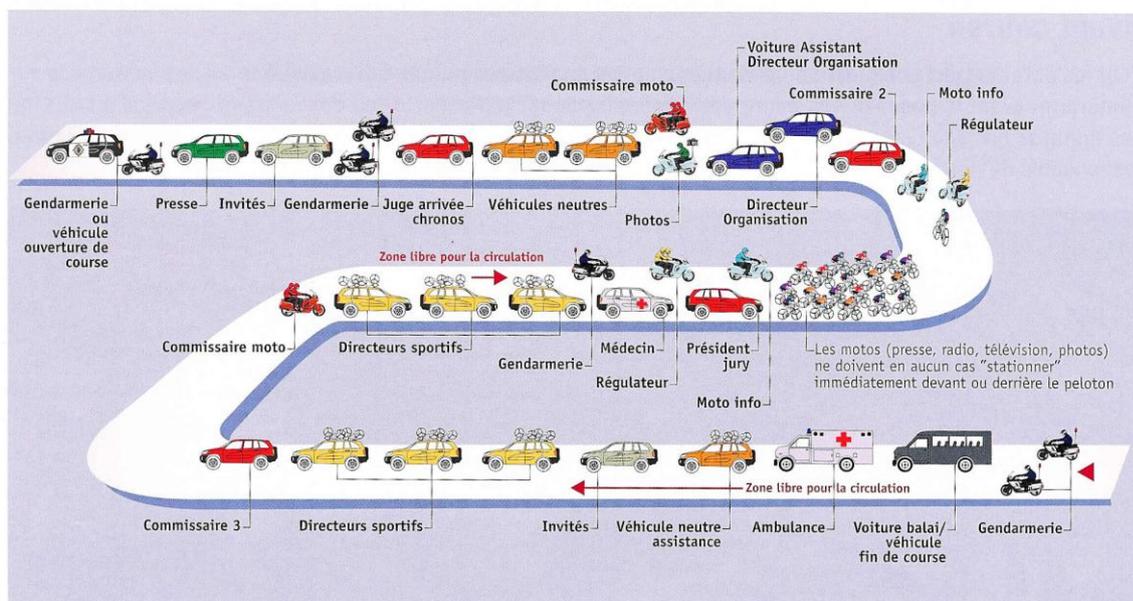
Juge à l'arrivée : **Martine DONDEYNE**

Arbitre moto : **Raymond MILLOIS**

Arbitre voiture balai :

Contrôleur médical : **Raymond MILLOIS**

PLAN OFFICIEL DE LA COURSE



Tous les véhicules évoluant à l'échelon course sont limités à une hauteur maximum de 1.60 m (art. 2.2.034) **E**

PRELIMINAIRE DE COURSE

Lieu des opérations de départ du 12^{ème} Tour de la Communauté Artois Lys : AMES (se situe à 5 km de LILLERS)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Permanence : | à partir de 10h00 : Salle de la Mairie à AMES |
| <input type="checkbox"/> Remise des dossards : | 10h00 jusque 11h45 |
| <input type="checkbox"/> Réunion des directeurs sportifs : | 11h45 Salle de la Mairie à AMES |
| <input type="checkbox"/> Rassemblement appel des coureurs : | 12h40 Place de la mairie AMES |
| <input type="checkbox"/> Départ fictif : | 12h50 Place de la Mairie |

IMPORTANT

Le départ promenade sera donné à 12h50 et pour cela les coureurs seront sous les ordres du Directeur de course.

En fonction du positionnement des coureurs du GP LILLERS, le départ au km0 pourra être donné lancé ou arrêté. L'information sera donnée sur radio – tour environ 500 m avant le départ réel.

Le départ réel sera donné à 13h00 selon les ordres du directeur de course.

Article 1.-

Le parcours de 103 km se compose de (un circuit de 14,4 km, 1 boucle de 43km et 1 boucle de 45,6 km) fléché GRAND PRIX DE LA VILLE DE LILLERS. L'arrivée se fera en direct à la fin des 3 boucles.

Article 2.-

L'épreuve 12^{ème} Tour de la Communauté Artois – Lys est ouverte aux coureurs de 17-18 ans en possession d'une licence FFC JUNIORS des comités français ainsi qu'aux coureurs frontaliers ayant l'autorisation de leur fédération d'appartenance ou des équipes ayant une dérogation de la FFC.

Article 3.-

Un contrôle de braquets sera effectué avant le départ les coureurs sont tenus de s'y présenter

Rappel : le développement maximum est de **7,93 m**

Article 4.-

L'engagement peut être individuel ou par équipe avec un **maximum de 10 coureurs par équipe**. Les engagements individuels sont faits sur le site www.ffc.fr. Les engagements par équipe au minimum de 5

coureurs se feront par l'intermédiaire du bulletin d'engagement téléchargeable sur le site <http://gplillers.fr>

Les bulletins d'engagement seront adressés à René PELCAT 509 rue de Cantraine 62350 BUSNES ou adresse courriel rpelcat@wanadoo.fr avant le 4 mars 2013 accompagné des droits d'engagement de 6,50 € par coureur ou payable à la permanence au retrait des dossards.

Article 5.-

Les prix de la course seront payés immédiatement après homologation du classement. Les 20 premiers coureurs devront se présenter personnellement dans le hall de l'Hôtel de Ville de LILLERS pour recevoir leur prix. Les prix non réclamés resteront acquis à l'organisateur.

Il n'y a pas de classements annexes en dehors du Km 62 disputé à BURBURE (prime de 30 € au 1^{er}).

Grille de prix : 400 Euro

Place	Prix	Place	Prix	Place	Prix	Place	Prix
1	70	4	30	7	15	10	15
2	50	5	25	8	15	11	15
3	40	6	20	9	15	12 au 20 ^{ème}	10

Article 6.-

Le directeur de l'organisation règle les problèmes techniques d'organisation de la permanence et des formalités de départ.

Le directeur de l'épreuve assume la direction générale de la course

Le président du collège des arbitres assure la direction et le contrôle sportif de l'épreuve.

Le juge à l'arrivée est responsable des classements.

Article 7.-

Les coureurs se trouvant à **plus de 10 minutes de la tête de course**, sauf si c'est le peloton principal, seront invités à quitter la course. L'arbitre voiture balai retirera le dossard. Les coureurs se trouvant derrière la voiture balai sont considérés hors course.

Article 8.-

Le retour derrière véhicule suite à incident ou autre problème est STRICTEMENT INTERDIT. Tout coureur auteur de cette irrégularité sera mis hors course et pénalisé selon la réglementation.

Article 9.-

Le ravitaillement est autorisé à partir du km 50 par véhicule et à pied en dehors des 500 mètres avant la ligne d'arrivée. Les instructions seront communiquées par les arbitres.

Article 10.-

Le dépannage sera autorisé par véhicule de club pour 5 coureurs minimum. En cas de coureurs individuels, le dépannage sera assuré par les voitures neutres de l'organisation ou par regroupement des coureurs dans une voiture désignée et autorisée par le jury des arbitres.

Une voiture de dépannage neutre se trouvera à l'avant et une derrière le peloton.

Article 11.-

Les véhicules d'assistance se composent :

- Un véhicule médecin
- Un véhicule ambulance
- Deux véhicules dépannage neutre
- Un véhicule balai ramassage des vélos
- Un véhicule balai ramassage des coureurs

REGLEMENT PROTOCOLAIRE

Article 12.-

Le protocole aura lieu après l'arrivée du 50^{ème} Grand Prix International de la Ville de LILLERS sur le car podium de la Région Nord Pas de Calais Place Jean Jaurès de LILLERS près de la ligne d'arrivée vers 17h00. Les coureurs suivants seront invités à se présenter au podium **OBLIGATOIREMENT en tenue cycliste de course cuissard et veste de club**. Tout coureur ne respectant pas cette instruction ne sera pas accepté au protocole.

Sont invités à la cérémonie protocolaire :

- les 3 premiers de l'épreuve
- le premier coureur junior 1^{ère} année (17 ans)
- le vainqueur du Km 62

Ces coureurs devront se trouver au car podium dès l'arrivée du Grand Prix de LILLERS. Ces coureurs recevront une gerbe et une coupe.

Article 13.-

Les dossards et plaques de cadre restent acquis aux coureurs

PALMARES DE L'EPREUVE

2003	CANTOURNET Benjamin	CC VILLENEUVE St GERMAIN	FRA
2004	DELROT Sébastien	CC CAMBRAI	FRA
2005	DUFRASNES Jonathan	VC HAUT PAYS	BEL
2006	DELROT Bastien	VC ROUBAIX	FRA
2007	SANTY Quentin	TEAM WASQUEHAL JUNIORS	FRA
2008	VERMOTE Alphonse	KSV DEERLIJK GAVERZIICHT BELGIQUE	BEL
2009	DEMARE Arnaud	TEAM WASQUEHAL JUNIORS	FRA
2010	SYUYVENS Jasper	AVIA CYCLING TEAM	BEL
2011	GEERINCK Jens	AVIA CYCLING TEAM	BEL
2012	FARAZIJN Maxime	CT DJ MATIC KORTRIJK VZW	BEL
2013	VERWILST Dieter	AVIA CRABBE CYCLING TEAM	BEL

INFORMATIONS ANNEXES

SECRETARIAT PERMANENCE: AMES – Salle des fêtes
PARKING DIRECTEURS SPORTIFS : Panneaux PARKING COURURS
MONTAGE et REGLAGE des RECEPTEURS RADIOS : MOTOCOMM **de 10h00 à 12H15 sur le parking face à la permanence les postes radios seront rendus après l'épreuve derrière le podium d'arrivée sur la Grand Place de LILLERS**

VESTIAIRES – DOUCHES : Salle des sports du COSEC LILLERS indiquée par fléchage

CONTROLE MEDICAL : Salle Ste CECILE à 100 mètres de la ligne d'arrivée sur la Place Jean Jaurès LILLERS

POMPIERS : FAIRE LE 18

26, rue des Martyrs
62190 LILLERS
Tél : 03.21.02.28.76

S.A.M.U : FAIRE LE 15 ou 112

57, avenue Winston Churchill
62000 ARRAS
Tél : 03.21.71.51.51

HOPITAUX :

Centre Hospitalier de Béthune

Rue Delbecque
62660 BEUVRY - BETHUNE
Tél : 03.21.64.44.44

Centre Hospitalier de Saint-Omer

Rue de Blendecques
62570 HELFAUT
Tél : 03.21.88.70.00

Polyclinique de l'Artois

100, boulevard Basly
62400 BETHUNE
Tél : 03.21.63.88.88 - 03.21.63.88.68

Clinique Chirurgicale

200, rue d'Auvergne
62700 BRUAY LA BUISSIÈRE
Tél : 03.21.64.66.66

Merci de votre participation
à ce 12ème Tour de la
Communauté ARTOIS - LYS

